



Modification dvh du papa pour dvh clasdique

Par **Butel priscilla**, le **04/09/2017** à **03:23**

Divorcee depuis juin 2014, il etait convenu par jugement que le pere de nos enfants aient les enfants tous les weekends (du vendredi 18h au dimanche 16h), ainsi que le mercredi soir (18-21h)!

Les enfants etant petits, nous voulions que les enfants ne soient pas trop séparés de leur papa!

Or, en janvier 2014, je rencontre mon compagnon actuel. En novembre 2015, nous emmenageons tous ensemble, un petit bebe vient agrandir la famille en juin 2016.

Entre temps mon ex conjoint est incarcéré suite a recidive alcool, delit de fuite, outrage a agent : 6 mois. Nous nous retrouvons donc avec mes 3 grands loulous et leur petit frere 7/7 et H24, du bonheur,! Mon compagnon et moi nous occupons d'eux pendant l'absence de leur papa, les liens sont maintenus (telephone, courrier..)

Mon ex conjoint sort en novembre 2016, retour a tous les weekends pour lui, terminees pour nous! En janvier 2017, nous convenons d'un calendrier qui nous permet d'avoir nos loulous 1 weekend sur 2! Les grands super contents, on peut profiter d'eux le weekend ! Mais monsieur l'ex est d'humeur changeante et a decide de revenir au jugement initial!

Entre temps, conflits sur conflits, ma grande (10 ans) ne veut plus y aller, son papa boit de nouveau, m'appelle paniquee car elle a peur!! J'appelle le commissariat par securite qui se deplace.

Les enfants sont autorisés à rentrer avec moi.

Je saisis le jaf via mon avocate, afin d'enteriner un nouveau dvh, tout en gardant un dvh classique (qui ne convient pas au papa)! Il est egalement précisé la dependance a l'alcool de monsieur, sans toutefois pouvoir le prouver!

Passage devant le jaf ce 18 septembre, peut on esperer un dvh classique accepté par le juge?

Peut il y avoir quelque chose a esperer vis a vis de l'alcool, qui reste une inquietude pour nous, (les weekends ou y sont les enfants)?

Mexiation familiale a titre informatif prevue ce 7 septembre

Merci de vos reponses